

PROGRES SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION DU PROGRAMME COMMUN DE L'ONUSIDA

Autres documents relatifs à ce point de l'ordre du jour : UNAIDS/PCB (42)/CRP1

Action requise lors de cette réunion - le Conseil de Coordination du Programme est invité à :

73. *Prendre note* du rapport sur la mise en œuvre du Plan d'action du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), et *suivre les mises à jour* relatives à l'exécution du Plan d'action et du modèle opérationnel révisé du Programme commun, dans le cadre du rapport sur le cadre unifié de budget et de responsabilisation de 2016 à 2021 ;
74. *Prendre connaissance* du travail effectué en date en examinant l'approche intégrée, notamment les enveloppes nationales, et *demander* à ONUSIDA de procéder à un examen approfondi du modèle opérationnel révisé avant 2020.

Conséquences des décisions en termes de coût : aucune

I. PRESENTATION

1. Le Plan d'action du programme commun se fonde sur les recommandations du Panel mondial stratégique pour affiner et renforcer le Modèle du programme commun de l'ONUSIDA, et vise à déployer des ressources humaines et financières là où elles sont le plus nécessaires ; redynamiser le travail conjoint au niveau des pays et l'action collaborative ; et renforcer la redevabilité et les résultats pour les individus en renforçant la cohésion et l'efficacité du Programme commun dans l'exécution de la Stratégie de l'ONUSIDA pour 2016-2021.
2. Ce rapport a été élaboré en réponse au point de la décision 5.3 de la 40e réunion du Conseil de coordination du Programme (CCP), demandant que le directeur général et le Comité des Organismes coparrainants (COC) « soumettent lors des 41e et 42e sessions du CCP un rapport sur les progrès relatifs à la mise en œuvre du Plan d'action du programme commun de l'ONUSIDA, pour examen et conseils éventuels. » Il s'agit du second rapport des deux rapports présentant des mises à jour sur l'exécution du Plan d'action et le modèle opérationnel révisé du programme commun, dans le cadre des rapports réguliers sur le Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités (UBRAF) pour 2016-2021.

II. CONTEXTE

Panel mondial stratégique

3. Lors de sa 39ème session en décembre 2016, le Conseil de Coordination du Programme (CCP) de l'ONUSIDA a demandé à l'ONUSIDA d'établir un Panel mondial stratégique sur l'avenir du Modèle de Programme commun (le Panel). Elle a été co-organisée par le Directeur exécutif de l'ONUSIDA, Michel Sidibé, et l'Administratrice du PNUD et Présidente du GNUM, Helen Clark, et coprésidée par Awa Coll-Seck, Ministre de la Santé du Sénégal et Lennarth Hjelmåker, Ambassadeur pour la Santé mondiale, Suède, afin de formuler des recommandations pour un Programme commun durable et adapté.
4. Le rapport du Panel confirme la valeur ajoutée et les éléments fondamentaux du Programme commun unique et renforce son approche multisectorielle et son rôle central dans l'architecture sanitaire mondiale, notamment en tant que partenaire essentiel du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, et du Plan d'urgence du Président des États-Unis pour la lutte contre le sida.
5. Décrit comme le moyen le plus efficace de tirer parti des compétences de chaque agence, le Programme commun incarne les approches clés requises par l'Agenda 2030 - un modèle de 20 ans d'avance sur son temps. Les recommandations du rapport du Panel mettent fortement l'accent sur la redynamisation du travail conjoint à l'échelle des pays et des actions concertées, et insistent sur la responsabilisation et les résultats pour les populations.

Plan d'action

6. S'appuyant sur les recommandations du Panel mondial stratégique et s'appuyant sur la Stratégie 2016-2021 de l'ONUSIDA, le Programme commun a élaboré un plan d'action. Ce plan vise à former un partenariat plus cohérent, intégré et efficace. Il présente un ensemble d'actions à court terme et de livrables qui mettent l'accent sur la flexibilité, la différenciation, la hiérarchisation et l'inclusivité.

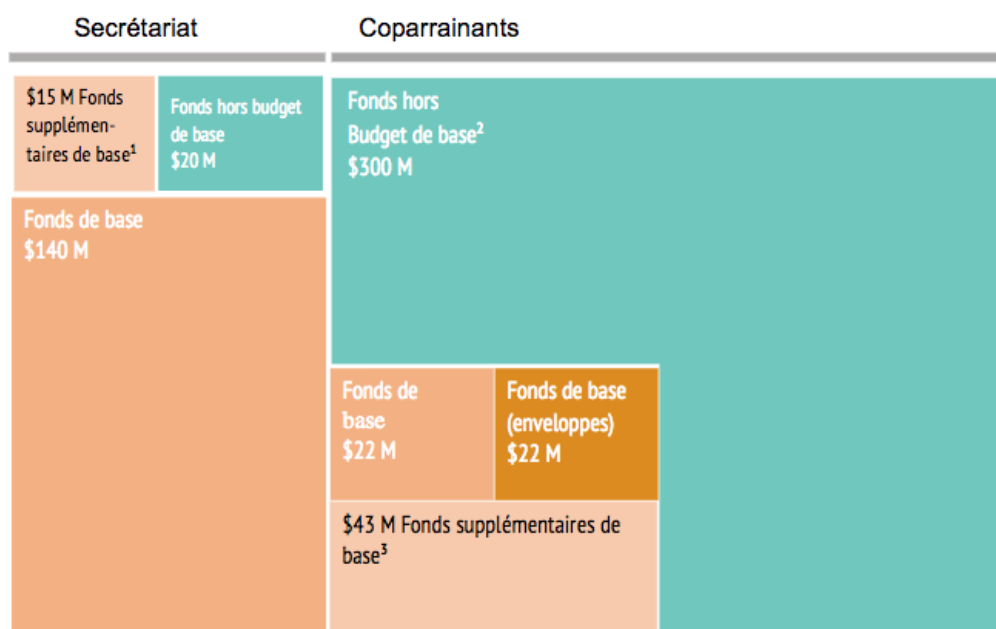
7. Le nouveau modèle articulé dans le Plan met l'accent sur une présence et des investissements plus pertinents et adaptés à chaque pays. Il propose de porter une attention accrue aux facteurs et incitations au travail conjoint et de renforcer l'orientation stratégique des mécanismes de gouvernance du Programme commun. Parce que la riposte au VIH ne mise pas sur une solution unique et universelle, le Plan se focalise sur des approches flexibles, tournées vers l'avenir, adaptées à chaque contexte national unique, et dirigées par des équipes diverses - comme préconisé par l'Agenda 2030 et l'Examen quadriennal complet (QCPR) de 2016. Ce plan d'action a très explicitement positionné le Programme commun en tant que pionnier dans le cadre d'une réforme plus large du système de développement des Nations Unies.
8. À sa 40e réunion en juin 2017, le CCP a salué et confirmé le Plan d'action du Programme commun de l'ONUSIDA (UNAIDS/PCB (40)/17.4), et demandé sa mise en œuvre par le Programme commun. Par la suite, un premier rapport sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan d'action a été présenté à la 41e réunion du CCP en décembre 2017.
9. Sous la direction du SG des Nations Unies, des États membres et des parties prenantes, l'ONU est engagée dans un processus continu de transformation et de réforme pour renforcer sa capacité à répondre aux nouvelles demandes et à fournir ses services vitaux de manière fiable et efficace. Ceci implique un effort constant de transparence, de responsabilisation, d'intégrité, d'efficacité et de flexibilité ; tout en créant un environnement dans lequel les améliorations sont attendues et l'innovation bienvenue. Ces efforts visent à fournir des résultats à ceux qui en ont le plus besoin, à tirer davantage parti des ressources dont nous disposons, et à renforcer la responsabilisation.
10. La vision du Secrétaire général des Nations Unies pour la réforme des Nations Unies implique six domaines clés dans le repositionnement du système de développement des Nations Unies :
 1. Une nouvelle génération d'équipes locales des Nations Unies
 2. Redynamiser le rôle du système des coordonnateurs résidents
 3. Réaménagement de l'approche régionale
 4. Orientation stratégique, surveillance et reddition de comptes pour les résultats à l'échelle du système
 5. Financer le système de développement des Nations Unies
 6. Suivi des efforts de repositionnement du Système des Nations Unies pour le développement (UNDS) aux niveaux mondial, régional et national
11. Du point de vue du Programme commun de l'ONUSIDA, la mise en œuvre du Plan d'action indique que l'ONUSIDA reste adapté à ses objectifs, et démontre son efficacité et sa fiabilité pour une mise en œuvre optimale de la Stratégie 2016-2021 de l'ONUSIDA, de la Déclaration politique de 2016 sur la riposte au VIH, et des Objectifs de développement durable. Ces initiatives ont souligné une prise de conscience des coûts, une budgétisation axée sur les résultats et la gestion des risques, ainsi qu'une responsabilisation accrue en matière de résultats sur l'ensemble du Programme commun.
12. Le Secrétaire général des Nations Unies a mis le processus en mouvement sur la question de changements systémiques plus étendus au sein des Nations Unies. Le Programme commun, à travers son Plan d'action, se présente à la fois comme innovant sur le plan de la réforme des Nations Unies, et comme adaptable à une transformation de l'intérieur de l'ONU, nécessaire pour atteindre les objectifs fixés pour 2030.

13. En collaboration avec ses partenaires H6, le Programme commun vise à démontrer que la santé mondiale est une force motrice de changement à travers les ODD. Grâce au modèle de fonctionnement du Programme commun affiné, qui prévoit un déploiement plus efficace des ressources humaines et financières, on s'attend à un impact plus important sous la direction du Coordonnateur résident des Nations Unies (UNRC). L'autonomisation et le déploiement d'un personnel polyvalent, doté de compétences accrues dans des domaines tels que les droits de l'homme et l'égalité des sexes, devraient permettre de réaliser les ODD et de promouvoir la réforme de l'ONU.
14. Après la présentation du premier rapport sur la mise en œuvre du Plan d'action, les États membres ont pris note du rapport, se sont engagés à prendre connaissance des mises à jour qui seront apportées lors de la 42e réunion du Comité de coordination du Programme (décision 6.1) et ont encouragé les États membres et autres parties prenantes à contribuer au financement intégral de l'UBRAF, conformément aux décisions 6.5 et 6.6 de la 40e réunion du CCP et des contributions supplémentaires conformes au Plan de mobilisation des ressources stratégiques du Programme commun de l'ONUSIDA (décision 6.2).

III. ALLOCATION, MOBILISATION ET RESPONSABILISATION DES RESSOURCES

15. Comme mentionné dans le rapport précédent (UNAIDS/PCB (41)/17.20, la 40ème CCP (décision 6.8) a approuvé le budget unifié de l'ONUSIDA relative au budget, aux résultats et à la responsabilisation (UBRAF) 2018-2019, ainsi que le modèle révisé de mobilisation et d'allocation des ressources (voir Figure 1).

Figure 1. Modèle révisé de mobilisation et d'allocation des ressources du Programme commun (pan an)



1 Fonds supplémentaires pour renforcer le plaidoyer politique, l'information stratégique et l'appui à la société civile.

2 Fonds hors budget de base pour la plupart affectés à de fins très spécifiques et ne pouvant facilement remplacer des fonds de base plus flexibles.

3 Fonds supplémentaires mobilisés dans le cadre d'efforts conjoints de mobilisation de ressources.

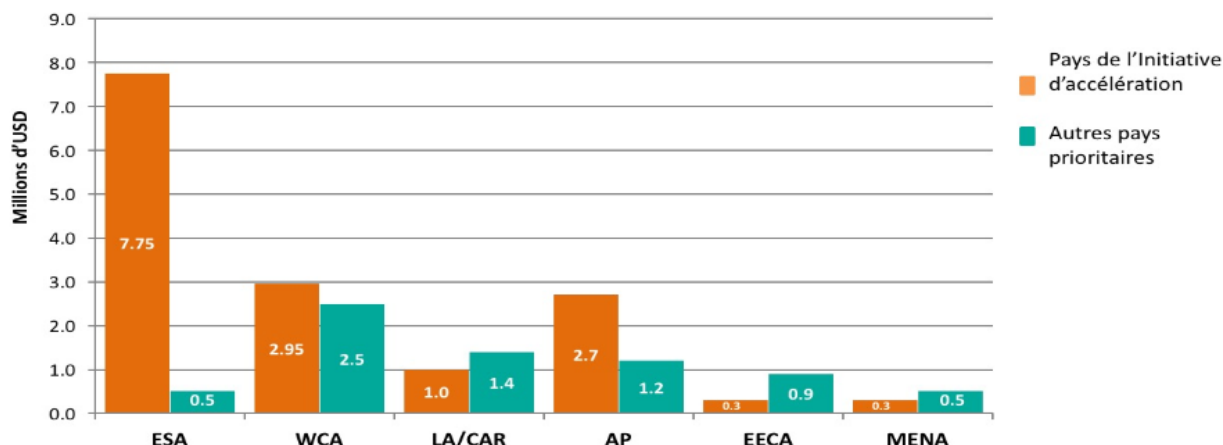
16. Sur un budget de base annuel de 184 millions US \$ du Programme commun, 140 millions US \$ sont alloués au Secrétariat, et 44 millions US \$ aux Coparrainants. Chacun des 11 Coparrainants reçoit une allocation de base de 2 millions US \$ de fonds non affectés par an, et le solde de 22 millions US \$ est attribué aux Coparrainants à travers un processus compétitif selon les priorités convenues dans le Plan conjoint des Nations Unies au niveau national, sous la forme d'enveloppes-pays, afin de tirer parti des actions conjointes dans les pays relevant de la procédure accélérée, et pour aider les populations les plus démunies dans d'autres pays.
17. Les enveloppes allouées aux pays sont basées sur une formule établie au niveau mondial, suivie d'un examen et d'une validation au niveau régional, et de l'identification des lacunes et des priorités à financer convenues au niveau des pays. Les deux tiers des 22 millions US \$ (15 millions US \$) ont été alloués aux pays de la procédure accélérée et un tiers aux autres pays.
18. Le montant total transféré aux Coparrainants en 2018 à partir de l'UBRAF de base reste le même qu'en 2017 et 2016 (environ 43 millions US \$), contre un budget annuel de 87 millions US \$ approuvé par le CCP.
19. Les montants transférés à chaque coparrainant en 2018 diffèrent. Les allocations finales aux Coparrainants (voir tableau ci-dessous) montrent que la mise en place d'enveloppes-pays et le transfert de 22 millions US \$ aux Coparrainants au niveau mondial répondent à la demande du Conseil de Coordination du Programme pour une allocation dynamique et différenciée des ressources. Il est important de noter que si la plupart des Coparrainants ont reçu un financement accru entre 2017 et 2018, les Coparrainants qui ont vu une diminution du financement de base de l'UBRAF ont connu une réduction de la capacité spécifique au VIH à un moment critique pour la riposte.

Tableau 1 : Allocations et transferts approuvés des Coparrainants (US \$)

Agence	Total des fonds transférés en 2016	Total des fonds transférés en 2017	Total des fonds transférés en 2018		Total 2018	Différence entre 2017 et 2018
			Allocation fixe	Enveloppe nationale		
HCR	2 450 000	2 450 000	2 000 000	559 700	2 559 700	4 %
UNICEF	6 000 000	6 000 000	2 000 000	4 924 100	6 924 100	15 %
PAM	2 450 000	2 450 000	2 000 000	1 039 300	3 039 300	24 %
PNUD	4 300 000	4 300 000	2 000 000	2 151 900	4 151 900	-3 %
FNUAP	5 250 000	5 250 000	2 000 000	3 692 050	5 692 050	8 %
ONUSDC	2 875 000	2 875 000	2 000 000	1 404 250	3 404 250	18 %
OIT	2 725 000	2 725 000	2 000 000	800 900	2 800 900	3 %
UNESCO	3 100 000	3 100 000	2 000 000	1 300 450	3 300 450	6 %
OMS	8 750 000	8 750 000	2 000 000	4 976 050	6 976 050	-20 %
BM	3 850 000	3 850 000	2 000 000	140 000	2 140 000	-44 %
ONU-	1 900 000	1 900 000	2 000 000	901 300	2 901 300	53 %
Total	43 650 000	43 650 000	22 000 000	21 890 000	43 890 000	1 %

20. Le graphique ci-dessous montre la répartition des fonds de l'enveloppe pour 2018 pour les pays prioritaires et les autres pays prioritaires, par région. À la fin de février 2018, toutes les ressources placées dans les enveloppes-pays ont été transférées aux sièges des Coparrainants, qui les ont déboursées dans les bureaux locaux, conformément aux décisions d'allocation aux niveaux nationaux. À la fin du mois d'avril, toutes les Équipes communes des Nations Unies sur le sida aux niveaux nationaux ont reçu les enveloppes nécessaires à la mise en œuvre du Plan commun des Nations Unies.

Figure 2 : Enveloppes-pays par région - 2018 (en millions US\$) (Total: 22 millions US\$)



Renforcement des efforts conjoints de mobilisation des ressources

21. Après son approbation lors de la 41ème CCP, le Plan de mobilisation stratégique des ressources du Programme commun de l'ONUSIDA 2018-2021 est actuellement en phase de mise en œuvre.
22. Selon premier pilier du Plan, axé sur le maintien, le renforcement et l'engagement des financements provenant des donateurs gouvernementaux, une approche de mobilisation des ressources a été établie pour chacun des 20 principaux donateurs gouvernementaux, et est constamment mise à jour et révisée.
23. Parmi les réussites récentes en matière de collecte de fonds auprès des donateurs traditionnels figurent des contributions accrues en 2018 à l'UBRAF de base de la part du Danemark et de la Suède. Les efforts soutenus de levée de fonds à l'échelle des pays ont débouché sur l'obtention de ressources supplémentaires pour les bureaux locaux au Brésil, en Haïti, en République centrafricaine, en Guinée équatoriale, en Chine et en Égypte. Certains de ces fonds supplémentaires ont été fournis par le gouvernement pour soutenir l'initiative « start free, stay free, AIDS free » (Guinée équatoriale), tandis que d'autres fonds ont été versés par l'ambassade néerlandaise au Secrétariat de l'ONUSIDA en soutien à la santé et aux droits sexuels et reproductifs (SDSR) des femmes vivant avec le VIH (Égypte). Des ressources ont également été mobilisées auprès du fonds commun de programme des Nations Unies (République centrafricaine) et du cadre de partenariat H6 (ONUSIDA, OMS, UNICEF, FNUAP) financé par le Ministère des affaires étrangères du Canada (Haïti).
24. Le deuxième pilier du Plan est axé sur le développement des initiatives auprès des entreprises, des fondations et les donateurs individuels. La mise en œuvre de la stratégie numérique globale, conçue pour augmenter les dons en ligne des particuliers, a démarré ; et notamment les efforts visant à améliorer l'expérience utilisateur pour le don en ligne, grâce à une plateforme optimisée sur le site Web de l'ONUSIDA.
25. En vue d'améliorer l'engagement stratégique du secteur privé, un guide à l'attention des entreprises a été élaboré et publié en 6 langues en début d'année 2018. Cette publication fait valoir l'intérêt pour les entreprises de s'impliquer dans l'effort commun pour mettre fin au sida d'ici 2030, et résume l'approche adoptée par l'ONUSIDA pour soutenir une action efficace axée sur le dépistage, la prévention, le traitement et les soins du VIH, ainsi que sur les droits de l'homme. Par la suite, un guide a été élaboré pour les bureaux régionaux et nationaux de l'ONUSIDA, dans le but de soutenir le

développement de stratégies locales visant à faire participer les entreprises aux ripostes nationales.

26. Le troisième pilier du plan stratégique de mobilisation des ressources s'axe sur l'innovation en matière de financement. L'ONUSIDA prend des mesures exploratoires en vue de pouvoir définir quelles approches doivent être privilégiées pour mobiliser des fonds supplémentaires permettant de combler les lacunes de financement de l'UBRAF. Des consultations sont en cours auprès d'experts externes et de partenaires clés sur la possibilité d'établir un instrument de financement mixte pour le VIH et la santé.
27. L'ONUSIDA soutient également la mobilisation de ressources pour la riposte au sida au-delà du Programme commun. Un marché des innovations qui a eu lieu en janvier 2018 a lancé un flux de travail qui relie les investisseurs potentiels aux innovations en matière de santé et aux nouveaux produits technologiques susceptibles d'avoir un impact dans les pays concernés.

Livre d'investissement du Programme commun

28. Le livre d'investissement est proposé dans le cadre de la stratégie de mobilisation des ressources et sera un produit conçu pour être utilisé par les membres du personnel du Programme commun dans leurs discussions avec les donateurs (fondations, particuliers fortunés, entreprises et secteur public) dans la réponse à certaines épidémies et contextes nationaux. Ce livre est élaboré en parallèle avec une stratégie de collecte de fonds et de diffusion. Ce document fréquemment mis à jour sera disponible en ligne et en version papier, avec la possibilité de visualiser chaque « opportunité d'investissement » en format PDF.
29. Suivant la visée de mettre fin au VIH d'ici 2030, le livre d'investissement est éclairé par la théorie du changement (décrivant la vision, les hypothèses, les résultats souhaités, les obstacles et les étapes attendues avant d'atteindre le changement souhaité). En outre, des liens explicites sont établis en ce qui concerne l'interconnectivité du VIH et le paysage mondial de la santé, de la richesse et des droits (exemples : santé : VIH et cancer du col de l'utérus, mortalité infantile, etc. ; économie : VIH et coût de l'inaction, avantages de la prévention en termes économiques, etc. ; droits : VIH et stigmatisation, discrimination, violence conjugale). De plus, des liens sont établis quant à la manière dont les solutions apportées à certains problèmes peuvent aider à en résoudre d'autres. Aborder les droits des personnes vivant avec le VIH et réduire leur stigmatisation, fait en outre émerger des contreparties économiques qui deviennent évidents en ce qui concerne la main-d'œuvre.
30. Les discussions entamées avec les coparrainants ont éclairé l'élaboration du cadre conceptuel et continueront d'éclairer le processus. Le cadre prend en compte trois domaines de lacunes qui ont été identifiés lors des discussions : les populations clés, la réduction de l'espace, les financements provenant de la société civile et le besoin de données plus désagrégées.
31. Chaque opportunité d'investissement présentée sera de nature catalytique - ne se limitant pas au maintien du statu quo - et présentée par catégorie, par ex. « populations clés et prévention » ; « VIH dans les États fragiles », « réduction de l'espace de la société civile », « transition et durabilité », etc. Chacune sera fondée sur des résultats, axée sur la valeur, classifiée par thème, par région et par montant monétaire. Dans de nombreux cas, le livre d'investissement peut être utilisé avant les discussions formelles portant sur des propositions de subventions.

32. Pour chaque opportunité d'investissement, la valeur ajoutée et l'avantage comparatif du Programme commun seront mis en évidence.

Reconnaissance de la valeur de la relation entre le Fonds mondial et le Programme commun

33. Le président du CCP a tenu une réunion informelle avec le président et le vice-président du Conseil d'administration du Fonds mondial en marge de la réunion du Conseil d'administration du Fonds mondial à Skopje, en Macédoine. La réunion a fourni l'occasion de discuter d'une collaboration renforcée entre le Programme commun et le Fonds mondial dans certains domaines de portée stratégique pour les deux institutions.
34. Le président du CCP et le président et vice-président du Conseil du Fonds mondial ont examiné des domaines programmatiques spécifiques dans lesquels une collaboration renforcée entre le Fonds mondial et l'ONUSIDA pourrait contribuer à accélérer les progrès. Les discussions ont porté sur un engagement spécifique pour la prévention, sur le plan de rattrapage pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique Centrale, et les questions de l'appropriation nationale, du développement durable et de la transition. Ils ont également discuté de la prochaine reconstitution des ressources du Fonds mondial, et l'ONUSIDA a exprimé son ferme soutien à la réussite de cette reconstitution.
35. Les prochaines étapes à la réunion du président du CCP et du président et vice-président du Conseil mondial incluront les deux Secrétariats travaillant à l'élaboration d'un protocole d'accord entre le Secrétariat de l'ONUSIDA et le Fonds mondial avec un objectif clair et des résultats spécifiques, fondés sur les questions discutées lors de la réunion des présidents. En outre, il a été proposé de tenir chaque année des discussions formelles entre les présidents, en marge des réunions du Conseil d'administration du CCP / Fonds mondial chaque année.

Renforcement de la responsabilité et de la transparence

36. Dans le cadre des efforts globaux visant à améliorer la responsabilisation et la transparence ainsi que l'apprentissage organisationnel, le Conseil de Coordination du Programme de l'ONUSIDA a souligné la nécessité pour l'ONUSIDA de renforcer sa fonction d'évaluation. À la 38e réunion du Conseil en juin 2016, l'accent a été mis sur les évaluations externes dans le cadre de l'UBRAF 2016-2021 de l'ONUSIDA et le Conseil a encouragé « le renforcement des rapports sur les performances avec évaluation et validation indépendantes » (décision 7.3).
37. En réponse aux recommandations du Conseil de Coordination du Programme de l'ONUSIDA et aux examens externes, l'ONUSIDA a pris des mesures pour renforcer l'évaluation afin d'améliorer la responsabilisation, l'apprentissage organisationnel et la transparence. Ceci implique de consacrer des ressources supplémentaires à l'évaluation et de renforcer la capacité d'évaluation interne, afin d'améliorer l'évaluation de la pertinence, de l'efficacité, de l'impact et de la durabilité du travail de l'ONUSIDA. Cela se fera principalement au moyen d'évaluations indépendantes, impartiales et rigoureuses des politiques, des programmes, des thèmes transversaux et des activités du Programme commun (voir le plan d'évaluation de l'ONUSIDA 2018 figurant à l'annexe 3).
38. La politique d'évaluation de l'ONUSIDA sera mise à jour en consultation avec les Coparrainants pour la mettre en conformité avec les normes révisées d'évaluation définies par le Groupe des Nations Unies sur l'évaluation (GNUE). La politique révisée

présentera le contexte et la justification d'une fonction d'évaluation solide ; exposer les concepts, les objectifs et l'utilisation prévue des évaluations ; esquisser les principes directeurs, les normes et les standards pour l'évaluation à l'ONUSIDA ; clarifier les rôles et les responsabilités ; et souligner le besoin de partenariats d'évaluation avec les unités d'évaluation des Coparrainants de l'ONUSIDA. Un groupe consultatif technique d'experts indépendants en évaluation nommés par les États membres, la société civile et les coparrainants est proposé pour assurer la supervision et l'orientation en matière d'évaluation.

IV. TRAVAIL CONJOINT

Raffinement de la répartition des tâches au sein d'ONUSIDA

39. La répartition des tâches au sein d'ONUSIDA a été mise à jour et le document affiné a été approuvé par le Comité des organismes coparrainants. Dans l'esprit du Programme commun et du Plan d'action, le document affiné est le fruit de la collaboration des 11 Coparrainants de l'ONUSIDA et du Secrétariat, qui ont travaillé ensemble sous la direction du Président du CCO, d'ONU Femmes (2017) et du HCR (2018).
40. Le document affiné prend appui sur la répartition des tâches en 2010 et fait valoir les réussites et leçons clés tirées de la programmation conjointe et du travail en commun ; il s'aligne sur les objectifs de développement durable et la déclaration politique de 2016 sur la réplique au VIH, en réaffirmant la position du Programme commun en tant que champion et précurseur de la réforme de l'ONU.
41. Le document place la réalisation de résultats pour les personnes au cœur des opérations du Programme commun, à tous les niveaux. Il définit les rôles et responsabilités des Coparrainants et du Secrétariat de l'ONUSIDA, et constitue un guide pour l'investissement des capacités et des ressources des organisations participant au Programme commun dans la réalisation des engagements et des objectifs du Programme 2030 et de la Déclaration politique de 2016.
42. Il est prévu que, conformément à l'orientation stratégique de la réforme des Nations Unies, la répartition du travail s'appliquera aux niveaux régional et national sous la forme d'un cadre adaptable, permettant au Programme commun de fournir des résultats efficaces à l'échelle des pays, de répondre aux questions régionales relevant des priorités nationales, d'apporter des contributions de fond aux processus régionaux, et enfin, d'influencer activement le dialogue mondial. A l'échelle nationale, le document aidera l'équipe pays des Nations Unies et l'Équipe commune des Nations Unies sur le SIDA à assigner des rôles et des responsabilités au sein du système de développement des Nations Unies, pour permettre une responsabilisation mutuelle et une réponse spécifique, intégrée et percutante face aux priorités et aux besoins nationaux.

Approche intégrée (évaluations de la capacité des pays, plans conjoints et enveloppes)

43. Comme indiqué dans le rapport précédent (UNAIDS/PCB (41)/17.20), l'approche intégrée a été déployée dans tous les pays du Programme commun après la 40ème réunion du CCP en juin 2017, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action du Programme commun. L'approche a été conçue en synergie avec le modèle d'allocation des ressources révisé, et s'est appuyée sur les outils et les pratiques existants du Programme commun, leur apportant des améliorations. Une approche décentralisée a été adoptée pour privilégier une prise de décisions sur l'allocation des enveloppes de ressources dévolue au niveau du pays, sur la base de paramètres établis au niveau

mondial, et s'appuyant sur les conseils et le soutien fournis aux niveaux régional et mondial.

44. L'approche intégrée a rassemblé sur une même plateforme en ligne le Plan conjoint des Nations Unies, l'évaluation des capacités nationales et financières, et l'enveloppe-pays, cette plateforme servant d'accès aux financements des enveloppes-pays.
45. En fin d'année 2017, les Équipes conjointes des Nations Unies sur le sida, dans les 97 pays où le Programme commun mène ses activités, ont évalué la capacité du Programme commun, et élaboré ou mis à jour des Plans conjoints de 2018-2019 fondés sur les cibles prioritaires des pays. Dans 71 pays éligibles, les équipes conjointes ont pu finaliser l'allocation des financements pour chaque enveloppe-pays. En avril 2018, les fonds de l'enveloppe ont été débloqués pour les équipes conjointes au niveau des pays (veuillez consulter la section précédente pour de plus amples détails sur les ressources assignées à chaque enveloppe-pays).
46. Au début de 2018, les équipes conjointes régionales des Nations Unies dans toutes les régions ont procédé à des examens par les pairs régionaux de la qualité programmatique des Plans conjoints des Nations Unies au niveau des pays. Lors de l'examen des Plans, les équipes régionales se sont penchées spécifiquement sur la contribution attribuable aux résultats pour les personnes (« Dans le Plan conjoint, avons-nous bien stipulé combien de personnes bénéficieront du Soutien des Nations Unies : quels groupes de population, dans quelles régions, par quelles voies ? »), et sur les capacités optimisées (« Les ressources humaines, techniques et financières du Programme commun ont-elles été planifiées pour avoir un impact optimal ? »). Cet examen a également fourni l'occasion d'évoquer les implications régionales et mondiales des engagements au niveau national, et notamment les domaines dans lesquels les équipes conjointes locales des Nations Unies nécessitent un soutien continu.
47. La profondeur et l'étendue des discussions régionales par les pairs variaient selon les régions. Globalement, les examens par les pairs ont confirmé que l'exécution de l'approche intégrée a permis de redynamiser les efforts conjoints du Programme commun et sa focalisation sur les engagements pris dans la Déclaration politique de 2016, et de privilégier certains objectifs prioritaires des pays tels que les résultats d'entreprise. Cette approche a contribué à renforcer le message selon lequel les ressources vont là où elles sont le plus nécessaires et a contribué à renforcer la cohésion dans l'engagement des équipes nationales, régionales et de l'AC pour un soutien efficace des pays et des résultats pour les populations.
48. Pour une contribution et des résultats intégrés et percutants des Nations Unies au niveau des pays, les équipes conjointes des Nations Unies sur le VIH auront besoin d'une attention et d'un soutien continus pour :
 - Orienter leur stratégie sur ce qui importe vraiment, à savoir de mettre l'accent et les ressources là où elles auront le plus d'impact pour mettre fin au VIH ;
 - Axer leurs résultats sur les personnes, et ce, dans toutes les réponses, même dans les efforts de renforcement des systèmes, en planifiant exactement le nombre de personnes impactées, en cibles des groupes et des lieux précis ;
 - Hiérarchiser les priorités : choisir stratégiquement les quelques domaines où l'ONU est le mieux équipée pour s'engager, et où l'appui de l'ONU fera la plus grande différence pour les personnes ; cela peut signifier que dans les pays où la présence des Nations Unies est faible, l'équipe conjointe peut décider de ne travailler que sur une ou deux priorités susceptibles d'apporter la contribution la plus percutante ;

- Changement de donne vs routine : utiliser stratégiquement les ressources disponibles (par exemple, les enveloppes pays) comme moyen d'accélérer les progrès vers la fin du VIH, plutôt que de soutenir le travail de routine.
49. En ce qui concerne les capacités des Nations Unies sur le terrain, l'évaluation des capacités et la planification conjointe des pays, ainsi que les examens régionaux par les pairs, ont une nouvelle fois démontré que la présence du Programme commun au niveau des pays diminuait proportionnellement au faible niveau des fonds UBRAF disponibles, menant à une réduction nette de la capacité des Coparrainants relative au VIH à l'échelle régionale. Cette tendance rend difficile la poursuite de la mise en œuvre du Programme commun, même en ce qui concerne ses engagements prioritaires.
50. En ce qui concerne la configuration de la présence du Programme commun, un dialogue du Programme commun inclusif au Siège aux niveaux régional et national pourrait être bénéfique dans le contexte du repositionnement du système de développement des Nations Unies et de la transition vers une nouvelle génération d'équipes pays, étayée par une mobilisation conjointe des ressources. Les résultats de l'analyse globale des données d'évaluation des capacités nationales (en cours) pourraient permettre d'alimenter ce dialogue. Entre-temps, des efforts supplémentaires seront nécessaires pour aider les équipes conjointes des Nations Unies à utiliser l'évaluation des capacités dans les processus de planification conjoints des Nations Unies.
51. Il convient de noter que les observations et les conclusions des examens par les pairs régionaux concordent avec les conclusions d'un examen plus systématique (évaluation formative) de la mise en œuvre de l'approche intégrée menée en février-mai 2018 (se reporter au document de séance pour plus de détails).
52. Les examens par les pairs régionaux ont alimenté l'examen mondial par les pairs de 2018. Dans le cadre de l'UBRAF 2016-2021, l'évaluation globale par les pairs, menée annuellement, est un mécanisme de responsabilisation essentiel dans le Programme commun. Conformément à la pratique établie, l'examen mondial par les pairs de 2018 comprenait une réunion interne des Coparrainants et du Secrétariat, suivie d'une consultation multipartite sur la mise en œuvre de l'UBRAF. Au cours de l'examen, le Programme commun et les parties prenantes externes ont eu l'opportunité d'examiner les réalisations, les défis de mise en œuvre, les lacunes et les goulets d'étranglement observé en 2016-2017, pour mieux définir une marche à suivre collective. Les Coparrainants et collègues du Secrétariat basés sur le terrain y ont participé (virtuellement ou en personne) et ont fourni leurs contributions tout au long de la réunion.
53. Comme les années précédentes, le Global Peer Review s'est appuyé sur un processus ascendant de reporting à travers le système JPMS. L'examen a récapitulés les avancées globales, aux niveaux national, régional et mondial, vers la réalisation des objectifs définis dans l'UBRAF et la Stratégie de l'ONUSIDA, objectifs pertinents pour la réalisation des engagements et des objectifs de la Déclaration politique de 2016, à savoir : l'accent stratégique sur les résultats pour les personnes, la cohérence et l'approche conjointe de l'action planifiée aux niveaux mondial, régional et national, et les zones où les résultats ne se sont pas concrétisés comme prévu (ce qui implique de comprendre pourquoi c'est le cas, en identifiant les lacunes et les populations, pays et régions laissés pour compte).

Examen de l'approche intégrée

54. Un examen de la mise en œuvre de l'approche intégrée a été entrepris au début de 2018 afin d'identifier les forces et les faiblesses, de tirer parti des premières, tout en prenant des mesures correctives à l'égard de ces dernières. L'examen, conçu comme une évaluation formative (lorsque les activités sont en cours), a couvert la période de juin 2017 à mai 2018.
55. L'examen a examiné la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'inclusion et la prise en compte des droits de l'homme et l'égalité des sexes dans les processus nationaux du Plan d'action. Il comportait une analyse préliminaire, un sondage en ligne et six études de cas par pays (une par région) : Zambie (ESA), Côte d'Ivoire (AOC), Iran (MENA), Inde (AP), Pérou (LAC) et Biélorussie (EECA). Ces études ont été menées par des équipes mixtes d'évaluateurs.
56. Ces pays ont été sélectionnés car ils représentent des épidémies très différentes, dans des régions distinctes, où la taille de l'enveloppe pays et la présence de la capacité VIH du Programme commun varient également. Par ailleurs, ces pays ont chacun tiré des leçons positives de la réplique au VIH, leçons qui pourraient fournir des preuves de meilleures pratiques susceptibles d'informer de possibles ajustements pour le processus de 2019.
57. Grâce à des entretiens structurés, des informations ont été recueillies auprès de 174 personnes dans les six pays représentant le système des Nations Unies, les autorités nationales, la société civile et d'autres partenaires. 371 réponses (dont 283 issues des Coparrainants et 88 du Secrétariat) ont été recueillies par le biais de l'enquête en ligne, ce qui représente un taux de réponse de 64 %.
58. Les constatations, conclusions et recommandations, ainsi que les éléments de preuve à l'appui sont inclus dans le rapport d'examen, qui est mis à la disposition du Conseil de Coordination du Programme en tant que document de séance.

Soutien national différencié

59. Grâce à l'approche intégrée mise en œuvre dans tous les pays où le Programme commun est opérationnel et à l'engagement concret des équipes conjointes régionales des Nations Unies pour soutenir l'action au niveau national, la planification et la mise en œuvre d'un soutien différencié aux pays deviennent plus inclusives et systématiques.
60. La différenciation englobe des pays ayant des capacités diverses parmi les équipes conjointes des Nations Unies sur le VIH, notamment des pays ayant peu ou pas de capacités des Nations Unies consacrées au VIH, ou des pays bénéficiant d'une présence du Secrétariat de l'ONUSIDA mais d'un engagement restreint de la part du Programme commun. Un soutien différencié est fourni, par le biais de mécanismes de soutien nationaux, régionaux ou virtuels, en tenant compte de l'environnement des ressources et de la nature des demandes. Les systèmes et mécanismes existants tels que le système de suivi du Programme commun (JPMS) et le rapport du coordonnateur résident serviront de plateforme pour l'examen.

Un cadre de suivi et d'évaluation plus transparent et plus précis

61. Toutes les activités de planification, de suivi et de rapports sont alignées sur le cycle UBRAF. La mise en œuvre de l'approche intégrée continue d'évoluer et a permis au Programme commun d'élargir la participation des équipes conjointes nationales et

régionales des Nations Unies à ces processus, et d'améliorer l'utilisation des données à des fins de prise de décisions. Le lien explicite entre l'action planifiée des Nations Unies (Plan commun des Nations Unies) et les objectifs prioritaires des pays permet au Programme commun de suivre les progrès accomplis dans la réalisation des produits livrables fixés en tant que contribution à la réalisation des résultats pour les populations.

62. La pratique de l'allocation de la ressource de l'enveloppe-pays, fondée sur la performance et sur une base annuelle, nécessitera des données de suivi de la qualité des performances. Représentant l'amélioration du modèle de fonctionnement du Programme commun, le JPMS est en cours de révision pour tenir compte des changements récents et pour permettre l'analyse des progrès par rapport aux jalons et cibles, aux données sur les dépenses et aux rapports, qui continuent de distinguer les résultats collectifs et individuels de chaque Cosponsor et du Secrétariat. Les directives JPMS seront mises à jour en conséquence.
63. Les rapports continueront d'être présentés dans le rapport de suivi de la performance présenté au CCP sur une base annuelle. Le matériel de rapport sera également publié sur le portail des résultats de l'ONUSIDA et tous les rapports seront conformes à l'IITA. Le format du rapport de suivi de la performance qui sera présenté à la 44^{ème} réunion du CCP sera ajusté pour s'aligner sur le modèle de fonctionnement révisé et, comme c'est le cas actuellement, assurera le reporting qui lie les ressources aux réalisations et aux résultats.

Responsabilités des Coparrainants pour mettre un terme au VIH dans les programmes des pays des Nations Unies

64. Les plans conjoints des Nations Unies au niveau des pays, y compris les évaluations des capacités nationales, indiquent que malgré une diminution nette de la présence du Programme commun sur le terrain et des ressources financières consacrées au VIH, les Coparrainants et le Secrétariat s'engagent toutefois à coopérer pour garantir que les priorités d'urgence et les objectifs de la Déclaration politique de 2016 soient privilégiées par les programmes et plans d'action nationaux, dans le cadre des plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) ou d'instruments de planification et de cadres de résultats similaires.
65. L'engagement inébranlable des Coparrainants de l'ONUSIDA et du Secrétariat à soutenir conjointement la communauté mondiale dans la lutte contre l'épidémie de VIH d'ici 2030 a été réaffirmé dans la dernière version révisée de la Répartition du travail au sein de l'ONUSIDA.

V. AMÉLIORER LA GOUVERNANCE

Discussion thématique de CCO

66. Les chefs de secrétariat des organismes coparrainants du Programme commun se sont félicités de la possibilité d'une discussion lors de la réunion du COC à Londres portant notamment sur l'engagement du Secrétariat de l'ONUSIDA vers une tolérance zéro sur le harcèlement, sur la couverture médiatique actuelle, sur le plan en cinq points, ainsi que sur la création d'un « *Groupe d'experts indépendants sur la prévention et la réponse au harcèlement, y compris le harcèlement sexuel, l'intimidation et l'abus de pouvoir au Secrétariat de l'ONUSIDA* », relevant du Conseil de Coordination du Programme de l'ONUSIDA.
67. Il a été reconnu que le harcèlement sexuel est de nature structurelle, endémique à l'ensemble de la société ; en tant que tel, il est également présent dans le système des Nations Unies. C'est également la raison pour laquelle le Secrétaire général a appelé à

renforcer la prévention et la réponse du système des Nations Unies au harcèlement et à la dignité au travail. Les discussions sur le harcèlement qui ont eu lieu pendant le COC ont permis de préparer les discussions des chefs d'agence sur le même sujet avec le Secrétaire général le lendemain au CCS.

68. La difficulté à traiter efficacement les plaintes de harcèlement sexuel a été reconnue, et il a été souligné que l'ONU devait travailler à renforcer le degré de confiance envers le système, pour que les victimes de harcèlement puissent oser se mettre en avant et partager leur témoignage. L'approche doit également inclure une capacité d'enquête de qualité et en temps opportun.

Amélioration de la participation et des discussions croisées

69. L'une des façons dont le Programme commun renforce la participation et les discussions entre les différents organes consiste à faire en sorte que le VIH reste à l'ordre du jour des organismes coparrainants et d'autres entités. Il s'est tenu cette année un important événement parallèle sur la prévention du VIH à l'Assemblée mondiale de la santé : *Vers une couverture universelle avec des services de prévention du VIH et des produits de base - Coalition mondiale pour la prévention du VIH et feuille de route*. Cet événement a fourni aux États membres de la Coalition mondiale pour la prévention du VIH l'occasion de présenter les progrès accomplis depuis l'inauguration de la coalition en octobre 2017, et de discuter de la question de la prévention du VIH en tant que composante essentielle de la couverture de santé universelle. Cette réunion a également permis à de nouveaux pays d'exprimer leurs engagements en matière de prévention primaire du VIH et de rejoindre la coalition. En outre, un rapport sur la mise en œuvre de la stratégie mondiale du secteur de la santé pour le VIH pour la période 2016-2021 a été présenté à l'Assemblée mondiale de la Santé (WHA 71/41), et fait référence à la contribution du secteur de la santé.
70. Au cours de la 61^e session de la Commission des stupéfiants (CND) cette année, l'ONUSIDA et plus spécifiquement l'ONUDC, l'OMS et le Secrétariat, ont organisé une série d'événements parallèles soulignant la corrélation entre la politique antidrogue, la réduction des risques et l'épidémie de VIH. Les événements organisés ont notamment inclus des visites guidées dans des centres communautaires de services adoptant une approche holistique de réduction des risques, pour soutenir les États membres mettant en œuvre des programmes similaires dans leurs pays, mais également des événements parallèles présentant l'outil de mise en œuvre des UDI offrant des conseils d'élaboration et de mise en œuvre de services complets pour les consommateurs de drogues injectables, en partenariat avec les communautés. L'OMS et le Secrétariat de l'ONUSIDA ont également soutenu le processus de la Commission des stupéfiants par le biais de déclarations officielles adressées à la Commission soulignant les liens entre le VIH, les politiques en matière de drogues, la santé et les droits.
71. Parmi d'autres exemples de gouvernance renforcée, on citera la collaboration des représentants des États membres dans le segment thématique de la 42^e session du Conseil de Coordination du Programme « *Mettre fin à la tuberculose et au sida : une réponse commune à l'ère des objectifs de développement durable* », et leur coopération pour garantir qu'une référence appropriée à la co-infection VIH/TB soit faite dans la résolution présentée à l'Assemblée mondiale de la Santé, fondée sur les recherches du groupe de travail du CCP, sur la base d'un langage commun et d'une cohésion dans la manière dont la question et ses enjeux y sont abordés.
72. En outre, la première session ordinaire du Conseil d'administration d'ONU Femmes en 2018 a présenté un exposé sur le suivi par ONU Femmes des recommandations du Conseil de Coordination du Programme de l'ONUSIDA, pour affiner le modèle de

fonctionnement du Programme commun. Le Conseil d'administration a également été informé de l'approche adoptée par ONU Femmes face au VIH et au SIDA pour « atteindre les personnes les plus laissées pour compte », en s'assurant que les stratégies nationales de lutte contre le VIH sont éclairées par des données ventilées par sexe et par âge, en renforçant ce qui a fait ses preuves en s'attaquant aux causes profondes des inégalités, et en encourageant femmes et filles, dans toute leur diversité, à s'impliquer activement dans la prise de décisions concernant la riposte au VIH à tous les niveaux.

VI. PROJETS DE DÉCISIONS

Le Conseil de Coordination du Programme est invité à :

73. *Prendre note* du rapport sur la mise en œuvre du Plan d'action du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), et *suivre les mises à jour* relatives à l'exécution du Plan d'action et du modèle opérationnel révisé du Programme commun, dans le cadre du rapport sur le cadre unifié de budget et de responsabilisation de 2016 à 2021.
74. *Prendre connaissance* du travail effectué en date en examinant l'approche intégrée, notamment les enveloppes nationales, et *demander* à ONUSIDA de procéder à un examen approfondi du modèle opérationnel révisé avant 2020.

[Les annexes suivent]

Annexe 1

RÉPARTITION DES TÂCHES AU SEIN D'ONUSIDA | 2018

Le Programme commun des Nations Unies sur le VIH (ONUSIDA) inspire et encourage la communauté mondiale à réaliser sa vision commune de zéro nouvelle infection, zéro discrimination et zéro décès liés au VIH, et à mettre fin à l'épidémie de VIH en tant que menace globale de santé publique, pour contribuer à la réalisation des Objectifs de développement durable. Leader et champion de la réforme des Nations Unies, ONUSIDA unit les efforts de onze organismes Coparrainants des Nations Unies - HCR, UNICEF, PAM, PNUD, FNUAP, ONUDC, ONU Femmes, OIT, UNESCO, OMS et Banque mondiale - et du Secrétariat de l'ONUSIDA. La réalisation de résultats durables pour les populations est au cœur des opérations du Programme commun, à tous les niveaux.

La répartition des tâches définit les rôles et les responsabilités des Coparrainants et du Secrétariat de l'ONUSIDA, afin de permettre au Programme commun de fournir collectivement des contributions intégrées et percutantes aux niveaux national, régional et mondial. Elle est conforme à la vision énoncée par le Secrétaire général pour un système de développement des Nations Unies repositionné, ainsi qu'à l'Agenda 2030, tirant parti de l'avantage comparatif pour apporter la valeur ajoutée, les capacités et les compétences nécessaires pour répondre aux besoins des pays. La répartition des tâches :

- Sert d'instrument pour orienter les investissements des capacités et des ressources dont disposent les organisations du Programme commun vers la réalisation des engagements et des objectifs du 'Programme de développement durable pour 2030' et de la Déclaration politique de 2016 'Mettre fin au VIH'.
- Soutient l'opérationnalisation de la Stratégie 2016-2021 de l'ONUSIDA à travers son 'Cadre unifié du budget, des résultats et de la responsabilisation (UBRAF)'.
- Est universelle, englobant la politique, le plaidoyer, les normes, l'orientation, le développement d'outils, ainsi que la gestion, la mise en œuvre, le courtage et la fourniture d'un support technique de haute qualité.
- Fournit un cadre général pour informer l'engagement du Programme commun aux niveaux régional et national, dans le contexte des normes de repositionnement du Système de développement des Nations Unies, et en conformité avec celles-ci.
- Dénombre normalement une ou deux agences organisatrices par domaine - chaque agence étant dotée d'un mandat et une expertise technique pertinents - afin de faciliter les contributions des membres prépondérants de l'ONUSIDA tout en assurant la qualité des résultats globaux dans leur domaine respectif.

Ce document est une mise à jour de la *Répartition des tâches de 2010* adaptée au contexte actuel (notamment suite aux engagements du Plan d'action du Programme commun de l'ONUSIDA), et est conçu pour être régulièrement révisé et affiné. De plus amples informations sur les initiatives couvertes par la répartition des tâches sont publiées dans l'UBRAF.

Principes-clés

La répartition des tâches révisée s'appuie sur l'engagement de tous les Coparrainants et du Secrétariat à tous les niveaux, pour assurer :

- une riposte multisectorielle centrée sur les personnes et axée sur les droits, conçue pour lutter contre les inégalités en matière de santé et de développement ;
- une riposte au VIH complète, efficace, efficiente et durable, fondée sur une approche continue axée sur les déterminants sociaux de la santé, la prévention, les tests, le traitement et les soins, et les droits de l'homme ;
- des ressources mobilisées pour le Programme commun et clairement appliquées au renforcement des ripostes multisectorielles au VIH et à l'obtention de l'impact au niveau des pays pour mettre fin au SIDA ;
- une riposte au VIH fondée sur des preuves et utilisant au mieux les informations scientifiques et stratégiques existantes et émergentes ;
- l'intégration du VIH dans les secteurs-clés et au sein de ceux-ci, en renforçant les liens programmatiques essentiels ;
- les responsabilités mutuelles et réciproques grâce à des mécanismes de gestion opérationnelle clairs entre les Coparrainants et le Secrétariat, axés sur l'obtention de résultats et la présentation de rapports au moyen de mécanismes tels que le Système de suivi commun des programmes, le Rapport de suivi des performances et le rapport ACO ;
- les partenariats multisectoriels et multipartites visant à mettre fin au SIDA sont maintenus et renforcés en tant que mécanismes essentiels pour le progrès et la responsabilisation ;
- une information systématiquement communiquée et diffusée aux parties prenantes, y compris à la société civile, sur le fonctionnement du Programme commun, y compris les contributions des coparrainants ;
- une réflexion régulière sur les succès et les enseignements tirés de la mise en œuvre de la répartition des tâches aux niveaux national, régional et mondial ;
- un renforcement de la supervision stratégique par le biais du Comité des Organismes coparrainants, un engagement auprès du Conseil de Coordination du Programme de l'ONUSIDA et des Comités Coparrainants, le cas échéant.

La Répartition des tâches ne peut saisir toute la complexité et la richesse des interactions et des interdépendances entre les domaines et les agences, qui peuvent inclure des mémorandums d'accord, des équipes spéciales inter-institutions, des initiatives spéciales et de nombreuses autres plateformes et processus formels et informels.

Les ambiguïtés découlant des travaux du Programme commun qui ne sont pas décrits de manière adéquate dans ce document sur la répartition des tâches seront résolues collaborativement par les organisations du Programme commun.

Figure 1: Revised Division of Labour Infographic



ODD	Engagement accéléré	Domaines de répartition des tâches (lien vers l'Agenda stratégique de recherche (ASR) de l'ONUSIDA)	Commissaires	Partenaires de l'agence
Bonne santé et bien-être [ODD 3] Réduction des inégalités [ODD 10] L'égalité des sexes [ODD 5] Des sociétés justes, pacifiques et inclusives [ODD 16] Partenariats mondiaux [ODD 17]	1. Objectif de traitement 90-90-90 d'ici 2020	Test VIH et traitement (1) <ul style="list-style-type: none"> Stratégies de test innovantes Accès à la cascade de traitement Les villes à forte charge financière accélèrent le traitement des services anti-VIH Médicaments et produits de base 	OMS	HCR, FNUAP, PAM, PNUD, ONUDC, ONU Femmes, OIT
		Services VIH dans les situations d'urgence humanitaire (1.5)	HCR / PAM	UNICEF, FNUAP, OMS
	2. Éliminer les nouvelles infections à VIH chez les enfants	eTME (éliminer la transmission mère-enfant du VIH) et maintenir en vie les mères, les enfants et les adolescents (2) <ul style="list-style-type: none"> Accès à des services eTME complets et de qualité Systèmes et services pour atteindre les objectifs 90-90-90 pour les mères, les enfants et les adolescents 	UNICEF / OMS	PAM, FNUAP, ONUDC
	7. Au moins 30 % de toutes les prestations de services sont dirigées par la communauté d'ici 2020	VIH et couverture sanitaire universelle, TB/VIH, autres comorbidités et nutrition (8)	OMS / Banque mondiale	PAM, PNUD, FNUAP, UNESCO
	10. Sortir le VIH de l'isolement grâce à des systèmes centrés sur les personnes	Décentralisation et intégration des services de SDR et de VIH (8.1)	FNUAP / OMS	PAM, PNUD, UNESCO, Banque mondiale
	6. 75 % des personnes vivant avec et affectées par le VIH bénéficient de la protection sociale	Protection sociale sensible au VIH (8.2)	PAM / OIT	HCR, UNICEF, PNUD, FNUAP, UNESCO, OMS, Banque mondiale
	5. 90 % des jeunes ont les compétences, les connaissances et la capacité de se protéger contre le VIH	Prévention du VIH chez les jeunes (3) <ul style="list-style-type: none"> Prévention combinée Besoins de santé et d'éducation des jeunes 	UNICEF / FNUAP / UNESCO	Tous les autres Coparrainants

ODD	Engagement accéléré	Domaines de répartition des tâches (lien vers l'Agenda stratégique de recherche (ASR) de l'ONUSIDA)	Commissaires	Partenaires de l'agence
	3. Accès à la prévention combinée (au moins 90 % parmi les populations-clés)	Prévention du VIH parmi les populations-clés (4) Hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, des migrants, des professionnels du sexe, des personnes transgenres	FNUAP / PNUD	UNICEF, ONUDC, OIT, UNESCO, OMS, Banque mondiale
		Réduction des risques pour les consommateurs de drogues ou atteintes du VIH en prison (4.2)	ONUDC	UNICEF, PNUD, OMS
	4. Éliminer les inégalités entre les sexes	Inégalité entre les sexes et la violence sexiste (5) <ul style="list-style-type: none"> • Actions stratégiques pour l'égalité des sexes et la protection des femmes et jeunes filles • Violence basée sur le genre 	ONU Femmes	Tous les autres Coparrainants
	9. Permettre aux personnes vivant avec le VIH, à risque ou affectées par le VIH, de connaître leurs droits et d'avoir accès à la justice et aux services juridiques	Droits de l'homme, stigmatisation et discrimination (6) <ul style="list-style-type: none"> • Réforme juridique et politique • Accès à la justice et aux droits • Élimination des discriminations en matière de santé 	PNUD	HCR, FNUAP, ONUDC, ONU Femmes, OIT, UNESCO, OMS
	8. L'investissement dans la réplique au VIH passe à 26 milliards de dollars d'ici 2020, dont un quart pour la prévention et 6 % pour les services sociaux	Investissement et efficacité (7)	PNUD / Banque mondiale	UNICEF, PAM, FNUAP, OMS
		Leadership, plaidoyer et communication	Secrétariat	Tous les Coparrainants
		Partenariats, mobilisation et innovation	Secrétariat	Tous les Coparrainants
		Informations stratégiques	Secrétariat	Tous les Coparrainants
		Coordination, convocation et soutien à la mise en œuvre dans les pays	Secrétariat	Tous les Coparrainants
		Gouvernance et responsabilité mutuelle	Secrétariat	Tous les Coparrainants

Une approche globale de la *réduction de la transmission sexuelle du VIH* est intégrée dans tous les domaines de la répartition des tâches. Bien que moins visible dans cette révision de la répartition des tâches, cette approche demeure une priorité essentielle de la riposte au VIH et du Programme commun.

Rôles et responsabilités des Coparrainants

Dans le cadre de leur mandat et de leurs domaines d'expertise, les fonctions des Coparrainants comprennent tout ou partie des éléments suivants :

- *Orientation normative et opérationnelle, élaboration de politiques et appui à la planification et à la mise en œuvre au niveau des pays*
- *Promotion de l'innovation* pour améliorer l'efficacité et la qualité, atteindre l'équité et optimiser l'impact
- *Intégration et partenariats* pour mobiliser et motiver un large éventail de partenaires aux niveaux national et local, afin de sensibiliser au VIH et d'exiger des services équitables et efficaces
- *Données et informations*, en particulier la production, l'analyse, l'utilisation et le partage des connaissances liées au VIH pour améliorer les politiques, stratégies et programmes
- *Support technique, renforcement des capacités et soutien à la mise en œuvre*
- *Plaidoyer thématique et communication* pour s'assurer que la réplique au VIH et au SIDA reçoit l'attention qu'elle mérite de la part décideurs politiques, des donateurs, du gouvernement et des exécutants.

Organisations ou agences coordonnatrices dans chaque zone de répartition des tâches

Les organisations coordinatrices veillent à ce que, dans les domaines de responsabilité désignés, le soutien du Programme commun soit adapté aux priorités du pays et à la réalisation de résultats durables pour les populations. Elles fournissent l'expertise technique et le leadership, le plaidoyer, la coordination et la consultation dans le domaine de responsabilité désigné. Elles servent de point d'entrée pour les demandes, entre autres, d'assistance technique, d'orientation et de plaidoyer dans le domaine désigné de la répartition des tâches. Les organisations coordinatrices jouent un rôle de courtage ou de direction, et ne devraient pas être considérées comme seul fournisseur de l'aide de l'ONU dans leur(s) domaine(s) désigné(s) de la répartition des tâches, ni tenues de s'acquitter de ce rôle. Le cas échéant, des organisateurs extérieurs à l'ONUSIDA et offrant un avantage comparatif pourront rejoindre le panel d'organisations coordinatrices. Ces organisateurs extérieurs sont susceptibles de :

- Fournir un leadership technique, des outils et des mises à jour opportunes aux partenaires de l'agence ;
- Faire progresser l'orientation stratégique de la zone dans le contexte d'un environnement scientifique, opérationnel et politique dynamique et en évolution ;
- Convoquer les partenaires de l'agence pour établir l'ordre du jour et la planification, et répondre aux demandes d'assistance technique aux pays, selon les cas ;
- Faire participer les agences partenaires à l'établissement de normes, à l'élaboration ou à la révision d'orientations normatives, de l'élaboration de politiques, de la planification et de la programmation ;
- Solliciter le soutien managérial et la capacité en ressources humaines nécessaires pour organiser le travail dans la zone ciblée, et engager la mobilisation des ressources ;
- Assurer une analyse collective et des rapports en temps opportun conformément aux cadres de responsabilisation convenus ;
- Le cas échéant, coordonner et diriger la production de données.

Agences partenaires dans les domaines thématiques de la répartition des tâches

Les agences partenaires contribuent à l'atteinte des résultats escomptés dans le domaine désigné de la répartition des tâches. Elles sont susceptibles de :

- Fournir une expertise technique ;
- Collaborer à la planification et à la programmation, en assurant la diffusion de toutes les politiques, normes, orientations stratégiques, outils et autres ressources documentaires pertinentes ;
- Fournir un soutien pour le développement d'un plaidoyer fondé sur les droits et étayé par des données probantes sur des priorités convenues collectivement ;
- Collaborer pour renforcer le soutien et l'appropriation, et stimuler la demande de réponses appropriées, y compris en contribuant à la mobilisation des ressources ;
- Collaborer à la mobilisation et au renforcement des partenariats ;
- Suivre et faire rapport sur la contribution de leurs agences aux progrès mondiaux, régionaux et nationaux sur les cibles et les résultats attendus.

Rôle et responsabilités du Secrétariat

Le Secrétariat de l'ONUSIDA a la responsabilité globale d'assurer la concentration stratégique, le fonctionnement et la responsabilisation de tous les travaux du Programme commun sur les points suivants :

1. *Leadership, plaidoyer et communication* : pour conduire le programme mondial de lutte contre le SIDA ; promouvoir l'inclusion, les droits de la personne et la justice sociale ; tirer parti des mécanismes mondiaux et régionaux pour les droits des personnes ; et plaider pour sortir le VIH de l'isolement.
2. *Partenariats, mobilisation et innovation* : assurer le financement de la riposte au VIH et de la durabilité ; favoriser et élargir les partenariats programmatiques de base ; et galvaniser l'élan autour d'Initiatives mondiales contre le VIH communes et ambitieuses, en assurant la cohérence et le renforcement mutuel dans leur mise en œuvre et leur intégration transparente dans les programmes et processus régionaux et nationaux existants.
3. *Informations stratégiques* : pour suivre la mise en œuvre de la Déclaration politique de 2016 sur la fin du sida et la fixation d'objectifs ; diriger les processus de production de données sur le VIH ; et promouvoir l'intégration de l'information sur le VIH dans des systèmes plus larges de surveillance et de surveillance des maladies en collaboration avec les Coparrainants, y compris de nouveaux outils de visualisation et de diffusion.
4. *Coordination, convocation et soutien à la mise en œuvre dans les pays* : assurer le soutien à la mise en œuvre ; un soutien efficace du Programme commun et une pleine intégration dans le Cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) / le Cadre de partenariat des Nations Unies (UNPAF) et d'autres priorités de développement durable.
5. *Gouvernance et responsabilité mutuelle* : hiérarchiser, avec les Coparrainants, la mobilisation des ressources pour financer intégralement le Programme commun ; soutenir le modèle de gouvernance inclusive du Programme commun ; diriger les efforts visant à aligner efficacement le Programme commun sur l'examen quadriennal complet des politiques (RMRP) 2017-2020 ; renforcer la

responsabilisation ; et continuer à mener les efforts visant à démontrer la contribution du Programme commun à la réforme des Nations Unies à l'échelle du système.

Application aux niveaux régional et national de la répartition des tâches

Dans l'esprit de la réforme des Nations Unies, la répartition des tâches sera appliquée aux niveaux régional et national comme un cadre adaptable permettant au Programme commun et au Système de développement des Nations Unies dans son ensemble de fournir des résultats efficaces au niveau des pays, de résoudre des questions relevant des priorités des pays, d'apporter une contribution percutante aux processus régionaux et d'influencer activement le dialogue mondial.

Au niveau national, la répartition des tâches de l'ONUSIDA aidera l'Equipe de pays des Nations Unies et l'Equipe conjointe des Nations Unies sur le SIDA à assigner des rôles et des responsabilités au sein du Système des Nations Unies pour le développement. Des exemples de tâches spécifiques qui contribuent à l'adaptation et à l'intégration réussies de la répartition des tâches dans les opérations de l'ONU au niveau des pays comprennent :

Le coordonnateur résident

- Appuie les chefs de secrétariat des programmes pour s'assurer que les priorités et les besoins des pays pour éradiquer l'épidémie de VIH et les autres engagements et objectifs des ODD sont bien intégrés dans les processus du PNUAD (y compris la configuration de la présence des Nations Unies) et reflétés dans les cadres de responsabilité mutuelle.
- Supervise l'adaptation de la répartition des tâches au contexte national pour une contribution intégrée et percutante alignée sur le PNUAD (ou un cadre de partenariat similaire).
- Veiller à ce que les chefs d'organismes soient responsables des produits livrables du programme commun dans leurs zones de travail désignées.

Les chefs d'agences des Nations Unies

- Diriger et contribuer à l'adaptation de la répartition des tâches de l'ONUSIDA au contexte national.
- Diriger et contribuer à l'intégration dans les processus du PNUAD (y compris la configuration de la présence des Nations Unies) des priorités et des besoins nationaux pertinents pour mettre fin à l'épidémie de sida et d'autres engagements et cibles pertinents des ODD, conformément à leur mandat respectif.
- Diriger et contribuer au développement et à la mise en œuvre de cadres de responsabilité mutuelle.
- Coordonner la programmation et le soutien technique dans les domaines de la répartition des tâches (co-) convoqués par leur agence respective.
- Faciliter l'intégration des domaines de la répartition des tâches dans les programmes globaux de leur agence.
- En l'absence de présence du Secrétariat de l'ONUSIDA, désigner un chef d'agence coparrainant pour diriger et faciliter l'équipe conjointe des Nations Unies sur le sida (ou un mécanisme similaire selon le cas).

Le Directeur national de l'ONUSIDA

- Dirige et soutient le coordonnateur résident des Nations Unies et l'équipe de pays des Nations Unies dans les domaines suivants :
 - en intégrant les priorités et les besoins des pays pertinents pour mettre fin à l'épidémie de sida et d'autres engagements et cibles pertinents des ODD dans les processus du PNUAD (y compris la configuration de la présence des Nations Unies).
 - en adaptant la répartition des tâches de l'ONUSIDA au contexte du pays, en tant que contribution à la réponse intégrée des Nations Unies aux priorités et aux besoins nationaux.
 - en élaborant et mettant en œuvre des cadres de responsabilisation mutuelle en rapport avec la réponse de l'ONU pour répondre aux priorités et aux besoins nationaux pertinents, pour mettre fin à l'épidémie de sida et aux autres engagements et objectifs pertinents des ODD.
- Coordonne et facilite l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du Plan commun des Nations Unies sur le SIDA dans le cadre de l'UNDAF ; collabore avec les agences de convocation, conformément à la répartition des tâches adaptée au pays, pour s'assurer que le soutien des Nations Unies est stratégiquement ciblé et priorisé, axé sur la demande, adapté aux priorités nationales et contribue de manière mesurable à l'obtention de résultats durables ; et dirige et facilite l'équipe conjointe des Nations Unies sur le sida ou un mécanisme similaire, selon le cas.
- Soutient les agences organisatrices dans la sollicitation et la sécurisation de l'expertise nécessaire pour répondre aux besoins nationaux, en s'appuyant sur les capacités disponibles au sein du Programme commun, ainsi que dans d'autres agences onusiennes résidentes et non résidentes.
- Transmettre des informations sur la répartition des tâches au niveau national, y compris les coordonnées des points focaux thématiques pertinents, aux homologues nationaux, aux Coparrainants et au Secrétariat de l'ONUSIDA aux niveaux mondial et régional.
- Informe les équipes de pays des Nations Unies et les coordonnateurs mondiaux des responsables respectifs de la répartition des tâches lorsqu'une intervention est nécessaire.
- Assure un examen périodique de la répartition des tâches adaptée au pays et soutient une résolution rapide et diplomatique de tous les domaines de travail contestés, le cas échéant.

Annexe 2

Budget UBRAF 2018-2019 - Attributions des enveloppes pays pour 2018

Afrique orientale et australe (ESA)

Montant par pays et par Coparrainant - 2018

Pays / Coparrainant	2018
Botswana	
PNUD	72 000
FNUAP	50 000
OMS	46 000
UNICEF	45 000
UNESCO	40 000
Banque mondiale	25 000
ONU FEMMES	22 000
Botswana Total	300 000
Ouganda	
UNICEF	120 000
FNUAP	100 000
OMS	80 000
ONU FEMMES	80 000
PNUD	80 000
PAM	70 000
OIT	50 000
UNESCO	20 000
Ouganda Total	600 000
Rwanda	
FNUAP	97 000
UNICEF	92 000
OMS	91 000
Rwanda Total	280 000
Swaziland	
OMS	100 000
FNUAP	90 000
PAM	60 000
UNESCO	50 000
UNICEF	
Swaziland Total	300 000
Zambie	
ONU DC	125 000
OMS	125 000
UNICEF	125 000
FNUAP	95 000
UNESCO	80 000
Zambie Total	550 000
Namibie	
FNUAP	100 000
UNICEF	95 000
PNUD	40 000
UNESCO	35 000
OMS	30 000

ONU DC	
Namibie Total	300 000
Angola	
UNICEF	100 000
PNUD	90 000
OMS	65 000
FNUAP	45 000
Angola Total	300 000
Mozambique	
PNUD	299 800
OMS	282 100
UNICEF	220 100
FNUAP	220 100
OIT	77 900
Mozambique Total	1 100 000
Afrique du Sud	
UNICEF	297 000
OMS	297 000
FNUAP	131 000
ONU DC	90 000
PNUD	80 000
UNESCO	70 000
ONU FEMMES	70 000
Banque mondiale	65 000
Afrique du Sud Total	1 100 000
Kenya	
PNUD	79 900
UNICEF	78 200
UNESCO	74 900
ONU DC	70 000
FNUAP	70 000
OMS	64 300
OIT	60 000
PAM	51 350
HCR	51 350
Kenya Total	600 000
Lesotho	
UNICEF	88 200
OMS	57 200
FNUAP	55 100

UNESCO	36 900
PNUD	32 600
PAM	30 000
Lesotho Total	300 000
Madagascar	
UNICEF	72 000
FNUAP	45 000
PNUD	44 000
OMS	43 000
OIT	8 000
UNESCO	8 000
Madagascar Total	220 000
Malawi	
FNUAP	100 000
ONU FEMMES	90 000
OMS	70 000
PAM	60 000
PNUD	60 000
UNESCO	30 000
ONUDC	20 000
HCR	20 000
Malawi Total	450 000
Soudan du Sud	
OIM	92 000
OMS	80 000
FNUAP	53 000
UNESCO	30 000
PAM	30 000
HCR	15 000

Soudan du Sud Total	300 000
Tanzanie	
UNICEF	225 000
OIT	155 000
OMS	87 000
FNUAP	58 000
UNESCO	55 000
ONU FEMMES	35 000
ONUDC	35 000
PNUD	30 000
Banque mondiale	20 000
Tanzanie Total	700 000
Zimbabwe	
PNUD	115 000
FNUAP	55 000
ONU FEMMES	55 000
UNICEF	50 000
OMS	50 000
PAM	45 000
OIT	40 000
UNESCO	40 000
Zimbabwe Total	450 000
Éthiopie	
OMS	112 000
HCR	72 000
FNUAP	56 000
UNESCO	56 000
ONUDC	56 000
PAM	28 000
ONU FEMMES	20 000
Ethiopie Total	400 000
Somme finale	8 250 000

Afrique de l'Ouest et du Centre (WCA)

Montant par pays et par Coparrainant - 2018 US \$

Pays / Coparrainant	2018
Bénin	
OMS	59 550
UNICEF	34 450
PNUD	28 000
PAM	28 000
FNUAP	
Bénin Total	150 000
Cameroun	
UNICEF	75 000
OMS	75 000
FNUAP	50 000
OIT	30 000
ONU FEMMES	30 000
UNESCO	30 000
PAM	20 000
PNUD	20 000
HCR	20 000
Cameroun Total	350 000
République centrafricaine	
UNICEF	62 600
FNUAP	44 700
PAM	40 300
OMS	40 300
HCR	35 800
ONU FEMMES	22 400
PNUD	17 900
République centrafricaine Total	264 000
Côte d'Ivoire	
FNUAP	85 000
OMS	60 000
UNICEF	60 000
UNESCO	30 000
PAM	20 000
HCR	20 000
PNUD	15 000
OIT	10 000
Côte d'Ivoire Total	300 000
République démocratique du Congo	
UNICEF	75 000
OMS	50 000
HCR	50 000
PNUD	35 000
PAM	35 000
UNESCO	35 000
FNUAP	20 000
République Démocratique du Congo	300 000
Guinée équatoriale	
UNICEF	45 000
FNUAP	45 000
OMS	40 000
PNUD	20 000
Guinée équatoriale Total	150 000
Gabon	

OMS	37 500
UNICEF	37 500
UNESCO	37 500
FNUAP	37 500
Gabon Total	150 000
Ghana	
UNICEF	60 000
PNUD	60 000
OMS	60 000
UNESCO	60 000
FNUAP	60 000
Ghana Total	300 000
République de Guinée-Bissau	
UNICEF	67 000
FNUAP	35 000
PAM	30 000
OMS	24 000
République de Guinée-Bissau Total	156 000
Nigeria	
OMS	345 000
UNICEF	300 000
FNUAP	165 000
OIT	140 000
ONUDC	50 000
PNUD	50 000
ONU FEMMES	50 000
Nigeria Total	1 100 000
Niger	
UNICEF	75 000
PAM	40 000
HCR	35 000
Niger Total	150 000
Sénégal	
OMS	70 000
UNESCO	40 000
UNICEF	40 000
Sénégal Total	150 000
Sierra Leone	
UNICEF	199 300
PAM	108 700
Sierra Leone Total	308 000
Togo	
UNICEF	64 500
FNUAP	45 500
PNUD	40 000
Togo Total	150 000
Burkina Faso	
UNICEF	50 000
PAM	30 000
OMS	30 000
PNUD	26 000
FNUAP	20 000
HCR	20 000
Burkina Faso Total	176 000

Burundi	
OMS	46 000
UNICEF	42 000
FNUAP	32 000
ONU FEMMES	15 000
PAM	15 000
Burundi Total	150 000

Guinée Conakry	
FNUAP	75 000
UNICEF	65 000
OMS	30 000
PAM	25 000
PNUD	25 000
HCR	
Guinée Conakry Total	220 000

Mali	
UNICEF	130 000
OMS	100 000
FNUAP	70 000
Mali Total	300 000

Liberia	
ONU FEMMES	22 900
PNUD	22 200
PAM	21 950

UNICEF	21 400
HCR	20 900
FNUAP	20 500
UNESCO	20,150
Libéria Total	150 000

République du Congo	
OMS	51 000
UNICEF	40 000
FNUAP	35 000
PAM	20 000
PNUD	15 000
HCR	15 000

République du Congo Total	176 000
----------------------------------	----------------

Tchad	
UNICEF	100 000
FNUAP	80 000
OMS	60 000
PAM	20 000
UNESCO	20 000
HCR	20 000

Tchad Total	300 000
--------------------	----------------

Somme finale	5 450 000
---------------------	------------------

Amérique latine et Caraïbes (ALC)

Montant par pays et par Coparrainant - 2018 US \$

Pays / Coparrainant	2018		
Argentine			
OMS	87 000		
PNUD	52 000		
FNUAP	41 000		
Argentine Total	180 000		
Brésil			
FNUAP	115 000		
PNUD	100 000		
UNESCO	95 000		
UNICEF	90 000		
Brésil Total	400 000		
Colombie			
FNUAP	60 000		
OMS	60 000		
PNUD	35 000		
ONU FEMMES	25 000		
Colombie Total	180 000		
Cuba			
OMS	60 000		
FNUAP	50 000		
UNICEF	40 000		
Cuba Total	150 000		
République dominicaine			
UNICEF	36 000		
OMS	28 000		
PAM	28 000		
FNUAP	28 000		
ONUDC	28 000		
PNUD	22 000		
République dominicaine	170 000		
Équateur			
FNUAP	50 000		
OMS	50 000		
UNICEF	50 000		
Équateur Total	150 000		
Guatemala			
OMS	38 000		
UNICEF	26 000		
FNUAP	24 000		
UNESCO	19 000		
PAM	18 000		
OIM	18 000		
ONU FEMMES	17 000		
OIT	10 000		
Guatemala Total	170 000		
Haïti			
OMS	80 250		
UNICEF	75 750		
FNUAP	68 000		
PNUD	41 000		
UNESCO	35 000		
Haïti Total	300 000		
Jamaïque			
OMS	100 000		
UNICEF	65 000		
FNUAP	55 000		
ONU FEMMES	50 000		
PNUD	30 000		
Jamaïque Total	300 000		
Pérou			
FNUAP	51 000		
UNICEF	42 500		
OMS	32 500		
UNESCO	24 000		
Pérou Total	150 000		
Venezuela			
OMS	85 500		
UNICEF	68 500		
FNUAP	52 000		
HCR	44 000		
Venezuela Total	250 000		
Somme finale	2 400 000		

Asie-Pacifique (AP)

Montant par pays et par Coparrainant - 2018 US \$

Pays / Coparrainant	2018
Chine	
OIT	65 000
OMS	61 000
ONU FEMMES	60 000
UNESCO	59 000
PNUD	55 000
Chine Total	300 000
Indonésie	
OMS	165 000
ONUSDC	105 000
ONU FEMMES	75 000
UNICEF	60 000
OIT	55 000
FNUAP	40 000
Indonésie Total	500 000
Malaisie	
HCR	70 000
OMS	50 000
PNUD	30 000
Malaisie Total	150 000
Myanmar	
PAM	110 000
FNUAP	50 000
UNICEF	50 000
ONUSDC	30 000
OMS	30 000
UNESCO	30 000
Myanmar Total	300 000
Thaïlande	
UNICEF	70 000
PNUD	50 000
Banque mondiale	30 000
Thaïlande Total	150 000

Pakistan	
OMS	125 000
FNUAP	75 000
PNUD	50 000
ONUSDC	50 000
Pakistan Total	300 000
Inde	
UNICEF	240 000
OMS	190 000
ONUSDC	150 000
PNUD	120 000
OIT	100 000
UNESCO	100 000
FNUAP	100 000
Inde Total	1 000 000
Bangladesh	
OMS	65 000
UNICEF	45 000
FNUAP	40 000
Bangladesh Total	150 000
Philippines	
OMS	180 000
PNUD	100 000
FNUAP	100 000
UNICEF	90 000
ONUSDC	80 000
Philippines Total	550 000
Somme finale	3 900 000

Viet Nam	
OMS	129 000
ONU FEMMES	87 000
ONUSDC	51 000
UNICEF	33 000
Viet Nam Total	300 000
Papouasie-Nouvelle-	
ONU FEMMES	75 000
UNICEF	50 000
OMS	50 000
FNUAP	25 000
Papouasie-Nouvelle-	200 000

Europe de l'Est et l'Asie centrale (EECA)

Montant par pays et par Coparrainant - 2018 US \$

Pays / Coparrainant	2018
Biélorussie	
FNUAP	54 500
UNICEF	41 000
PNUD	29 500
OMS	25 000
Biélorussie Total	150 000
Kazakhstan	
ONUDC	67 000
UNICEF	67 000
UNESCO	16 000
Kazakhstan Total	150 000
Kirghizistan	
FNUAP	50 000
ONUDC	40 000
UNICEF	36 000
UNESCO	24 000
Kirghizistan Total	150 000
Moldavie	
FNUAP	54 000
UNICEF	50 000
OMS	46 000
PNUD	
Moldavie Total	150 000
Tadjikistan	
UNICEF	65 000
OMS	38 000
ONUDC	37 000
FNUAP	10 000
Tadjikistan Total	150 000
Ukraine	
UNICEF	100 000
OMS	90 000
ONUDC	65 000
FNUAP	45 000
Ukraine Total	300 000
Ouzbékistan	
ONUDC	100 000
UNICEF	50 000
Ouzbékistan Total	150 000
Somme finale	1 200 000

Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA)

Montant par pays et par Coparrainant - 2018 US \$

Pays / Coparrainant	2018
Égypte	
ONUDC	100 000
UNICEF	30 000
OMS	20 000
Égypte Total	150 000
Iran	
OMS	80 850
FNUAP	59 150
ONUDC	55 250
UNICEF	54 100
HCR	50 650
Iran Total	300 000
Somalie	
PAM	55 000
FNUAP	55 000
PNUD	40 000
Somalie Total	150 000
Soudan	
OMS	152 000
UNICEF	48 000
Soudan Total	200 000
Somme finale	800 000

Annexe 3

Pièce jointe I

Plan d'évaluation de l'ONUSIDA 2018

ONUSIDA 2016-2021 SRA	UBRAF 2016-2021 résultats de référence	Titre de l'évaluation	But de l'évaluation	Partenaires de l'ONU	Type d'évaluation	Date prévue d'achèvement de l'évaluation	Coût estimé	Source de financement
Dans les domaines de résultats stratégiques	A travers les résultats de l'UBRAF et les fonctions du Secrétariat	Examen du modèle de fonctionnement perfectionné du Programme commun de l'ONUSIDA et mise en œuvre du Plan d'action du Programme commun	<p>Évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan d'action en ce qui concerne le travail conjoint et les processus nationaux. Les résultats du plan d'action pertinent sont les suivants : Résultat 1, zone d'action I ; et Résultat 4, Domaine d'action II (http://www.unaids.org/sites/default/files/media_asset/20170621_PCB40_Action-Plan_17.4_EN.pdf). Plus précisément, l'évaluation évaluera :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les progrès réalisés par rapport aux résultats attendus aux niveaux mondial, régional et national ; et - la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'inclusivité et l'égalité des sexes ainsi que la réactivité aux droits de l'homme des processus visant à atteindre ces résultats. 	<p>Évaluation conjointe (tous les Coparrainants)</p> <p>Représentants des Coparrainants de la partie régionale de l'équipe d'évaluateurs pour les études de cas</p>	<p>Processus / évaluation formative.</p> <p>L'évaluation couvre tous les pays (pas seulement les pays éligibles aux fonds de l'enveloppe).</p>	Juin 2018	20 000 USD	Les fonds de base du Secrétariat de l'ONUSIDA ; Ressources régionales des Coparrainants

			<p>L'évaluation devrait fournir des recommandations pratiques pour la deuxième année du plan d'action.</p> <p>L'examen comprend une analyse documentaire, un sondage en ligne adressé à tous les membres du Programme commun et six études de cas par pays (une par région).</p> <p>L'évaluation couvre la période de juin 2017 à mai 2018.</p>					
Focus sur un sous-ensemble de domaines de résultats stratégiques à définir	Focus sur un sous-ensemble de résultats à définir	Évaluation à mi-parcours du Cadre unifié du budget, des résultats et de la responsabilisation 2016-2021 (UBRAF)	<p>Bilan de ce qui a été réalisé dans le cadre de l'UBRAF 2016-2021 avec une composante prospective de ce qui doit être fait / modifié dans le cadre de la prochaine Stratégie de l'ONUSIDA pour assurer la réalisation des objectifs de 2030.</p> <p>L'évaluation se concentrera sur des domaines et des thèmes spécifiques (ex : efforts pour promouvoir et effets d'une éducation sexuelle complète, efforts pour élargir les services VIH pour les populations clés, efforts pour intensifier la prévention du VIH, efforts pour intégrer le VIH dans le programme de santé général, efforts pour</p>	Évaluation conjointe	Évaluation du programme (régional / pays cible à déterminer)	Début 2018 - Fin mi-2019	200 000 USD	Fonds de base du Secrétariat de l'ONUSIDA

			influencer l'environnement juridique et politique).					
Dans les domaines de résultats stratégiques	Toutes les fonctions du Secrétariat	Examen de la gestion et de l'administration du Programme commun des Nations Unies sur le VIH / SIDA (ONUSIDA)	<p>Fournir une évaluation indépendante de la gestion et de l'administration de l'ONUSIDA et identifier les possibilités d'amélioration, notamment</p> <p>dans des domaines tels que la gouvernance, la structure organisationnelle, la gestion exécutive, la planification stratégique,</p> <p>la gestion financière, la gestion des ressources humaines, les technologies de l'information et de la communication, les mécanismes de gestion et de contrôle ainsi que les domaines connexes.</p>	Corps commun d'inspection du système des Nations Unies (CCI)	Évaluation de la gestion du programme	La collecte de données commence mi-2018. Conclusions préliminaires mi-2019	-	Financé par le CCI

Pièce jointe II

Réponse de la direction et modèle de suivi

Recommandation d'évaluation 1				
Réponse de la direction :				
Action(s) clé(s)	Plage de temps	Responsable	Suivi	
			Commentaires	Statut
1.1				
1.2				
1.3				

Recommandation d'évaluation 2				
Réponse de la direction :				
Action(s) clé(s)	Plage de temps	Responsable	Suivi	
			Commentaires	Statut
2.1				
2.2				
2.3				